

**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU
Vendredi 27 mars 2026**

L'an deux mille vingt six, le 27 mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 23 mars 2026 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Christelle HURTADO, Maire

Etaient présents :

Christelle HURTADO, Patrice SOITEL, Nicole MAURIN, Alain PUYON, Emilie SEGUIN, Dominique DEWOST, Eric BON, Amélie CANDIAN, Gwenaëlle GAULTIER, Didier DELAVILLE, Juliette PELTRIAUX, Nicolas MALGORN, Jeanne ROI

Etaient absents excusés : Sylvain GOUGNON (pouvoir Nicole MAURIN), Michel MESNARD

Nicole Maurin est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du 20 mars 2026
- 2- Constitution des commissions Communales
- 3- Délibération Fêtes et Cérémonies
- 4- Délibération remboursement KM élus et agents
- 5- Projet scolaire « sortie parc de l'Estuaire » – STA 148
- 6- Questions Diverses

Madame le Maire ouvre la séance à 19h05

Madame le Maire propose au conseil municipal de nommer madame Nicole MAURIN secrétaire de séance pour la séance de ce soir.

Le conseil approuve à l'unanimité ce choix.

Madame le Maire informe les conseillers que M. GOUGNON Sylvain donne pouvoir à Mme Nicole MAURIN et M. Michel MESNARD est absent excusé.

1. Approbation du procès-verbal du 20 mars 2026

Madame le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques ou corrections par rapport au procès-verbal qui leur a été envoyé.

M. MALGORN demande que le nom de Mme ROI Jeanne soit bien orthographié sur l'ensemble du procès-verbal.

Après cette correction, l'ensemble des conseillers approuve le procès-verbal à l'unanimité et le signe.

2. Constitution des commission communales

Madame le Maire informe les élus qu'elle a bien reçu leur souhait d'intégrer les commissions communales proposées, et demande à chacun leur accord pour la création des neuf commissions présentées et la confirmation de leur positionnement sur l'ensemble des commissions.

Après énumération des commissions et appel à candidatures, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

Dénomination des commissions	Membres
Finances Etude des questions financières et fiscales, état des emprunts et des subventions, analyse les projets communaux, etc...	Christelle HURTADO, Alain PUYON, Dominique DEWOST, Michel MESNARD, Éric BON, Emilie SEGUIN, Patrice SOITEL, Juliette PELTRIAUX, Nicole MAURIN, Nicolas MALGORN
Affaires scolaires et Péricolaires : Transport-cantine-garderie-Projets scolaires école primaire, voyages scolaires collèges, Distribution des prix etc ...	Christelle HURTADO, Dominique DEWOST, Gwenaëlle GAULTIER, Emilie SEGUIN, Amélie CANDIAN, Jeanne ROI
Espace et Environnement – Voirie – Eclairage public – Assainissement - Eau Potable Espaces verts - Signalétique Fleurissement – aménagement jeux stade, etc ...	Christelle HURTADO, Alain PUYON, Didier DELAVILLE, Amélie CANDIAN, Sylvain GOUGNON, Éric BON, Patrice SOITEL, Gwenaëlle GAULTIER, Nicolas MALGORN
Travaux Bâtiments – Bâtiments communaux – Logements locatifs – Commerces – Cimetière – Matériels atelier – sécurité bâtiments et personnes, etc...	Christelle HURTADO, Éric BON, Didier DELAVILLE, Emilie SEGUIN, Patrice SOITEL, Sylvain GOUGNON, Jeanne ROI ,
Communication – Bulletin Municipal - Site internet Relation presse – communication programme des associations, etc...	Christelle HURTADO, Nicole MAURIN, Juliette PELTRIAUX, Dominique DEWOST, Alain PUYON

Personnel Communal – (Ateliers, école, secrétariat, Agence postale etc...)	Christelle HURTADO, Didier DELAVILLE, Eric BON, Emilie SEGUIN, Alain PUYON
Affaires Sociales / Solidarité – Repas des aînés, projets solidaires (1/3 lieux), etc ...	Christelle HURTADO, Dominique DEWOST, Gwenaelle GAULTIER, Didier DELAVILLE, Emilie SEGUIN, Juliette PELTRIAUX
Animation vie Locale Comité des fêtes, cérémonies etc...	Christelle HURTADO, Nicole MAURIN, Didier DELAVILLE, Sylvain GOUGNON, Juliette PELTRIAUX

Lors de la 1^{ère} réunion de chaque commission un référent sera désigné par les membres.

Madame le Maire explique qu'une commission communale « urbanisme » sera mise en place lorsque le Plan Local d'Urbanisme devra faire l'objet d'une modification ou révision.

Lors d'une prochaine réunion de conseil municipales 3 autres commissions seront proposées :

- Commission liste électorale
- Commission Appel d'offres
- Commission CCID

3.Délibération Fêtes et Cérémonies

Madame le maire rappelle aux conseillers qu'il est demandé à la Commune en début de mandature de prendre une délibération « fêtes et cérémonies », précisant les principales caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232 en raison du caractère imprécis et de la grande diversité des dépenses que génère cette activité.

Madame le Maire propose de prendre en charges au compte 6232 les dépenses suivantes :

- d'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, les jouets, friandises pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations, les repas des aînés;
- les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles;
- le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats;
- les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podiums, chapiteaux, calicots, kakémonos);
- les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations;
- les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux dans leurs missions d'élus ;

Entendu le rapport de Madame le maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de considérer l'affectation des dépenses reprises ci-dessus au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits repris au budget communal.

4. Délibération remboursement frais élus et agents

Madame le Maire explique qu'en début de mandature le conseil municipal doit prendre une délibération pour le remboursement des frais kilométriques, repas etc.. dans la cadre de réunion ou de formation pour les élus et agents communaux.

Ces frais sont remboursés en fonction des barèmes et sur justificatif avec un état des frais et une attestation de présence.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de prendre la délibération pour le remboursement des frais élus et agents

5. Projet scolaire « sortie parc de l'Estuaire » – STA 148

Madame DEWOST informe que la directrice de l'école primaire a fait parvenir à la Commune un projet scolaire pour une sortie au parc de l'Estuaire à Saint Georges de Didonne prévue le mardi 21 avril 2026 pour les classes de CP et CE1-CE2.

L'objectif est de découvrir un site naturel protégé, être sensibilisé aux enjeux de la nature et de l'environnement, favoriser une meilleure compréhension des milieux qui nous entourent.

Coût de la sortie :

- ✓ Transport 545 €
 - ✓ Activités pédagogiques 360 €
- Soit un montant total de 905 €

La COOP scolaire prend en charge 180 €, il est demandé à la Commune de financer les 725 € restants.

Madame le Maire propose aux élus que la Commune finance les 725 € comme demandé par la Directrice de l'école Primaire, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Concernant le coût du transport Mme SEGUIN demande quel est le prestataire, et s'il y a eu plusieurs devis de demandés pour comparer les tarifs. (ex : Kéolis)

Cette information sera transmise à la Directrice de l'école primaire pour les prochains projets.

6. Informations et questions diverses :

- ✓ 2 commissions des finances : 1^{er} Avril à 19h00 et 8 Avril à 19h
- ✓ Distribution à chaque élu du document de la Communauté de Communes de Gémozac pour les données personnelles.
- ✓ Nicole demande aux conseillers s'ils peuvent lui transmettre une photo pour mettre à jour la liste des élus sur le site internet de la Commune

- ✓ Mme SEGUIN demande s'il sera possible pour les conseillers de rencontrer l'ensemble des agents communaux ainsi que les bâtiments communaux.
- ✓ Réunion du SIVU le 13 avril à 18h30
- ✓ M. DELAVILLE expose aux conseillers le projet de création d'un comité des fêtes et lance un appel à tous les administrés qui souhaiteraient s'investir dans ce projet.
L'objectif du Comité des fêtes sera d'accompagner et être un complément aux associations communales existantes
- ✓ Réunion commission scolaire le 28 avril à 19h00
- ✓ M. SOITEL demande si un compte rendu des différentes commissions communales sera présenté lors des séances de conseil municipal
- ✓ Les élus peuvent s'inscrire à des formations notamment via l'AMF, nous attendons le calendrier de formations.
- ✓ Proposition d'un rappel par SMS pour les réunions de conseil municipal
- ✓ Prochaine réunion de conseil municipal le 22 avril à 19h – reporté au 30 avril à 19h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h56